



LE PETIT TRAIT D'UNION

N°75 JUILLET 2022

Directeur de Publication : Maire de Nouâtre

N° de permanence : 06 76 36 96 41

Site Internet : mairie-nouatre.fr

LA VIE DE LA COMMUNE

Le mois de juin a été fertile en événements et, après deux années d'interruption pour cause de COVID, les manifestations habituelles ont pu reprendre, pour le plaisir de toutes et de tous.

Ce fut d'abord, le 11 juin, la Fête des écoles, où les 3 écoles du RPI nous ont donné des spectacles de qualité.



École Les Petits Loups de Nouâtre

Le 11 juin également l'association Les Jardins de Nouâtre, qui s'occupe avec beaucoup de soins de l'Espace André Boutault, a organisé une journée portes ouvertes, qui a permis aux visiteurs de se rendre compte du travail de cette association.

Le 18 juin, de nombreuses personnes sont venues rencontrer à **L'Instant-Café** l'auteure Géraldine Jeffroy, qui leur a dédié ses deux excellents romans, évoquant Champigny-sur-Veude (**L'écolier bleu**) et le château de L'Islette à Azay-le-Rideau (**Un été à L'Islette**).

Le 25 juin enfin, malgré un temps plus que maussade, le 37^{ème} triathlon de Nouâtre a connu son habituel succès ; nous félicitons les sportifs et les bénévoles, qui, sous la houlette de Dany Lemaire, ont donné le meilleur d'eux-mêmes.



N'oublions pas que les élu(e)s, aidé(e)s par quelques volontaires, que nous remercions, ont été mobilisé(e)s par les élections législatives, qui ont vu, dans notre circonscription (la 4^{ème}), la victoire de Mme Fabienne Colboc, que nous félicitons.

Vous vous souvenez peut-être que nous avons décidé d'instaurer cette année un budget participatif de 2 000 €. Nous avons reçu quatre projets :

1. Création d'un site internet de co-voiturage
2. Embauche temporaire d'un jardinier
3. Réalisation d'un panneau sur l'abbaye de Noyers
4. Installation de tables et de bancs.

Le Bureau Municipal, réuni le 15 mars, a choisi le projet 3. Le panneau, réalisé par Doumé, que nous félicitons, pour la partie graphique, et par la Menuiserie de la Manse, a été posé récemment.



COMPTE-RENDU DU CM DU 28 JUIN 2022

Le Conseil Municipal de Nouâtre, réuni le 28 juin 2022,

A entendu les **comptes-rendus** du Conseil d'école du 14 juin, de la Fête des parents du 17 juin et de la venue de Mme Géraldine Jeffroy, auteure de L'écolier bleu et de Un été à l'Islette.

A pris connaissance des réponses au **questionnaire** sur les atouts et les points faibles de la commune (voir ci-contre).

A pris des délibérations visant à :

Instaurer le **Compte-Épargne-Temps** pour les personnels ;

Passer au 1^{er} janvier 2023 du budget M 14 au budget M 57 ;

Adopter 3 **décisions modificatives**, permettant notamment de rembourser la commune de Descartes les frais de scolarité de 2 enfants de Nouâtre en classe spécialisée.

A décidé de faire installer avant la fin de l'année aux Maisons Rouges, une **réserve incendie** de 120 m³.

A prévu un forum des associations le samedi 10 septembre (de 14 h. à 18 h. Les Chaumes et salle Henri Burin) ainsi qu'une **journée citoyenne** le samedi 24 septembre.

A programmé pour les prochaines années (sous réserve de l'obtention des subventions) **les travaux suivants** :

En 2023 : Installation d'un **city-stade** devant le collège et de **nouveaux jeux** sur l'Espace Coluche ; aménagement de **pistes cyclables** pour les élèves allant au collège ; **modernisation** de l'éclairage de l'école et de l'éclairage public avec des lampes à LED.

En 2024 : Création d'un **parcours touristique** autour du château et consolidation des remparts.

En 2025 : **Requalification** du Centre-bourg : 3^{ème} tranche : la rue de la Liberté.

En 2026 : Étude pour la **restauration des**

fresques de l'église Saint-Léger.

N.B. Si ce calendrier est respecté, comme nous l'espérons, toutes les mesures inscrites dans notre programme auront été réalisées.

Compte-rendu du questionnaire sur les points forts et les points faibles de Nouâtre.

Points forts :

Présence de nombreux commerces = 30 réponses
Présence d'établissements scolaires = 25 réponses
Tranquillité de l'environnement = 21 réponses
Offre de soins de santé = 19 réponses

Points faibles :

Manque d'équipements, notamment sportifs, pour les jeunes = 31 réponses
Manque de transports collectifs = 24 réponses
Manque de restaurant = 22 réponses

Suggestions :

Aménager les abords de la Vienne pour encourager les déplacements à pieds ou en vélo.

Faire baisser la consommation énergétique carbonée par la réalisation de pistes cyclables, l'équipement des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, la plantation d'arbres sur tous les terrains en friche ou en jachère ainsi que sur le bord des routes.

Faire des économies d'énergie en éteignant les lampadaires à 22 h.

Faire installer un distributeur de billets de banque.

Installer une vidéo-surveillance.

Mettre en place des moyens de broyage pour la population.

Utiliser l'éco-pâturage (entretien des espaces verts par des herbivores).

Ces réponses seront étudiées lors de la prochaine réunion de la Commission Nouâtre-Demain qui aura lieu le mercredi 20 juillet à 19 h. dans la salle du Conseil et à laquelle toutes les personnes intéressées sont invitées.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE LE 31 MAI SUR NOYERS

Problème de la vitesse rue Pierre Cantault :

Après discussion, il est décidé :

De mettre des chicanes à l'entrée de la rue Pierre Cantault (entre les n° 1C et 4) et au milieu de la rue (entre les n° 8 et en face n° 10) avec priorité aux véhicules sortants. Un essai sera fait avec des chicanes provisoires.

D'installer des stops sur la rue Pierre Cantault, au croisement des rues de l'église et de l'abbé Ébrard.

De poser un miroir sur la rue Pierre Cantault, au croisement de la rue de l'église.

De limiter la vitesse à 30 km/h. dans la rue Pierre Cantault.



Problème du stationnement rue Pierre Cantault :

Après discussion, il est décidé :

D'inviter toutes et tous les habitant(e)s de faire preuve d'esprit civique pour ne gêner ni la circulation, ni le voisinage.

De demander aux personnes ayant mis des bacs-à-fleurs sur les trottoirs, qui, nous le rappelons, appartiennent à la municipalité, de les enlever (notamment aux n° 12, 18 et 28).

D'enlever tous les K5 et de refaire la goulotte d'écoulement des eaux pluviales sur le trottoir du n° 13bis.

Questions diverses :

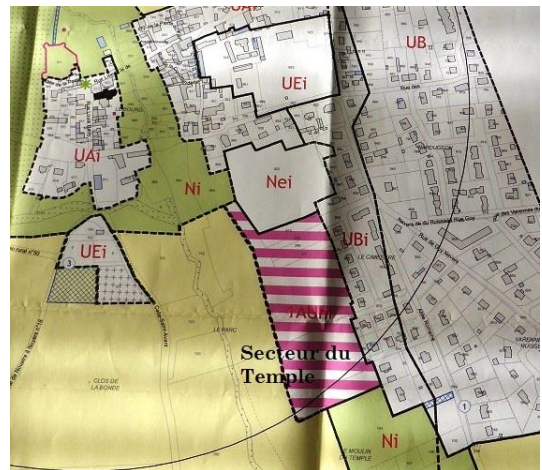
Il est demandé s'il est possible de dissimuler les conteneurs collectifs situés sur la placette située à côté du n° 4 rue Pierre Cantault. La question est à l'étude.

Il est demandé s'il est possible de prolonger le réseau d'assainissement collectif pour en faire bénéficier les 4 habitations de Noyers qui ne sont pas desservies. Un devis va être fait par SOGEA.

Les bas-côtés de la rue de l'abbé Ébrard seront stabilisés et enherbés en septembre.

ÉCO-QUARTIER

La commission Nouâtre-Demain a envisagé l'aménagement sur les 2,9 hectares de notre réserve foncière du secteur du Temple, d'un éco-quartier, c'est-à-dire d'un lotissement respectant des normes écologiques (sobriété énergétique, limitation de la production de déchets, préservation de la bio-diversité, qualité du cadre de vie, etc.).



Une délégation de cette commission s'est rendue le 3 juin à Chambray-lès-Tours, où le maire, Christian Gatard, lui a fait visiter le nouvel éco-quartier de cette commune.



Il faut noter que nous en sommes encore au tout début de la réflexion, à laquelle toutes et tous les habitants de Nouâtre seront associé(e)s. C'est pourquoi une réunion publique sur cette question sera organisée au mois d'octobre.

À NOUÂTRE EN JUIN ET JUILLET 2022

Félicitations aux enseignantes et aux enfants de l'école maternelle Les Petits Loups pour la réalisation tout au cours de l'année d'œuvres, exposées le 28 juin dans la cour de l'école et montrant que l'initiation à l'art n'est pas un vain mot dans cette école.



Les élèves des 3 écoles du regroupement pédagogique se sont réunis sur l'Espace Coluche le 1^{er} juillet pour les habituelles rencontres sportives, interrompues depuis deux ans et prouvant que l'adage *mens sana in corpore sano* est bien respecté dans nos écoles du RPI/



La **première Fête des Passeurs**, organisée le samedi 2 juillet par l'association **Nogastrum**, avec la participation de la municipalité, dans le cadre du Festi'Val de Vienne a connu un grand et mérité succès.

Merci à Mathieu Avolio, Grand Ordonnateur de cette manifestation, à tous les membres de l'association, aux musiciens, artisans et artistes ainsi qu'à la Fédération de pêche et au Syndicat des Rivières du Val de Vienne, qui ont assuré le succès de cette fête.



MERCREDI 13 JUILLET
Sur les Chaumes

FÊTE NATIONALE

19h30 : Repas de la Fête à l'entrecôte (organisée par le Comité d'Animation de Nouâtre et le Réveil de Marcilly)

21 h. : Bal populaire gratuit

23 h. : Feu d'artifice (offert par les communes de Marcilly-sur-Vienne et de Nouâtre)

